



**La commune de FILLIÈRE,**  
commune nouvelle créée le 1er janvier 2017 (9 372 habitants)

**recherche son-sa**

## **responsable d'équipe voirie réseaux divers (VRD) (cat. B/C)**

Date prévue pour la prise de fonctions : 1<sup>er</sup> janvier 2019

Type de recrutement : fonctionnaire ou, à défaut, contractuel-le de droit public  
Cadre d'emploi : adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe, adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe, technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, technicien territorial

Date limite de réception des candidatures : 10 septembre 2018

### **Responsabilités et missions :**

Sous l'autorité de l'adjoint au responsable des services techniques, vous managez 6 agents (4 dans la commune déléguée de Thorens-Glières et 2 dans la commune déléguée de Saint-Martin-Bellevue).

**Lieu d'affectation :** commune de Fillière, en commune déléguée de Saint-Martin-Bellevue, avec un éventuel déménagement en commune déléguée de Thorens-Glières.

**Temps de travail :** temps complet.

### **Contraintes liées au poste, matériels mis à disposition :**

- déplacements quotidiens sur le territoire de la commune nouvelle (véhicule à disposition du service) ;
- téléphone portable et ordinateur professionnels.

### **Profil recherché :**

- bac ou équivalent dans le domaine technique ;
- vous êtes adjoint-e technique territorial-e (sur les trois grades) ou technicien-ne territorial-e (sur les trois grades) ou agent de maîtrise territorial-e (sur les deux grades) ;
- véritable coordonnateur-trice, vous avez de réelles qualités managériales (expérience souhaitée) ;
- vous savez travailler de manière transversale avec les autres services ;
- vous maîtrisez les outils bureautiques ;
- vous avez de aptitudes techniques rédactionnelles (afin de rédiger des rapports) et informatiques (utilisation d'un logiciel de gestion des travaux) ;
- vous disposez d'une expérience significative dans le management des agents du terrain, dans le domaine technique de la voirie et des réseaux (exploitation des routes et réseaux, sensibilisation à la sécurité des agents et à la sécurité routière) ;
- vous disposez d'une bonne connaissance des procédures administratives, une expérience en matière de suivi d'exécution serait un plus ;
- vous faites preuve d'une capacité à rendre compte à la hiérarchie ;
- Vous êtes force de proposition sur les demandes d'investissement ;
- vous êtes rigoureux-se et savez gérer les priorités ;
- vous disposez du permis B a minima.

**Rémunération** : régime indemnitaire selon dispositions propres à la collectivité + CNAS + titres-restaurant ».

**Renseignements et candidatures** :

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le responsable du service bâtiments, espaces verts et NTIC, M. DIAZ, au 04.50.60.87.86 ou au 04.50.60.32.04, ou la responsable du service ressources humaines, Mme PERRISSIN-FABERT, au 04.50.22.45.24.

**Transmettre votre candidature** (CV+lettre de motivation) **pour le 10 septembre 2018** à M. le Maire de Fillière, soit par courriel à [rh@commune-filliere.fr](mailto:rh@commune-filliere.fr) (**fichier pdf**), soit par courrier au 300 rue des Fleuries, THORENS-GLIÈRES, 74570 FILLIÈRE.

**Information travailleurs handicapés** : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.